

# École de Golf d'Hardelot

## Formulaire d'inscription 2024-2025



### État civil :

Nom : \_\_\_\_\_

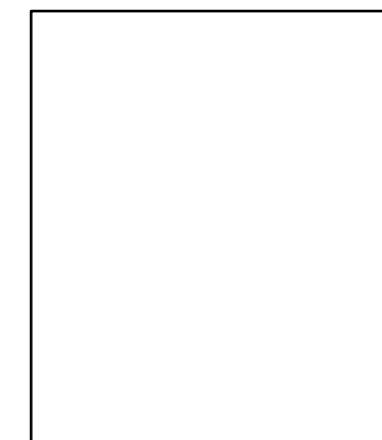
Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

N° de Licence : \_\_\_\_\_



### Coordonnées du parent 1 :

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### Coordonnées du parent 2 :

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### Coordonnées de l'élève :

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

**Merci d'écrire lisiblement les informations manquantes, n'oubliez pas de remplir le champ mail pour recevoir nos communications !**

### Expérience golfique :

L'enfant était-il à l'école de golf saison 2022/2023 ?  Oui  Non

Si oui, indiquer le groupe : \_\_\_\_\_

S'il a obtenu des drapeaux, indiquer le dernier drapeau obtenu :

Vert  Rouge  Bleu  Jaune  Blanc  Bronze  Argent

Son index de jeu : \_\_\_\_\_

### Choix de la cotisation et tarifs :

- Abonnement Baby Golf | 3 à 5 ans (séances de 45 minutes) : 180 euros comptant
- Abonnement École de Golf (séances d'1 heure) : 350 euros comptant
- Abonnement École de Golf Élite (cours de 2 heures) : 475 euros comptant

Réduction « Family » (-5%)\*

\* Remise sur le montant de l'abonnement (ne s'applique pas sur le montant de la licence) lorsque 2 enfants de la même famille sont inscrits à l'école de golf ou lorsque l'un des parents/grands-parents est membre du golf.

Licence + Association Sportive :

- Création (Année 2024 + 2025) : 31 euros
- Renouvellement (Année 2025) : 25 euros

Total : \_\_\_\_\_ :

### Droit à l'image :

Les élèves sont susceptibles d'être photographiés et filmés dans le cadre de leur pratique golfique. Sauf avis contraire de leur part, notifié par écrit à la Direction du Golf d'Hardelot, les responsables légaux de l'enfant autorisent le Golf d'Hardelot à utiliser ces images, à citer le nom/prénom de l'enfant pour illustrer les supports suivants : site internet, page Facebook et Instagram, affiches, etc.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signatures précédées de la mention « lu et approuvée »

### Autorisation des parents en cas d'urgence :

Par la signature du présent contrat, les responsables légaux de l'enfant autorisent le Golf d'Hardelot à prendre les dispositions médicales nécessaires en cas de maladie ou d'accident survenant pendant les activités (y compris transport par les services de secours, interventions chirurgicales et anesthésies).

Les responsables légaux de l'enfant s'engagent par ailleurs à informer le Golf d'Hardelot sur un éventuel traitement médical ou sur tout problème de santé nécessitant une attention particulière de la part de l'enseignant.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signatures précédées de la mention « lu et approuvée »

### Chartre de l'École de golf :

1. Organisation générale :

Le tarif de l'école de golf inclut les cours collectifs, l'accès au parcours de septembre au 30 juin (en fonction du niveau de jeu et des disponibilités), la mise à disposition des balles de practice pendant les cours et la participation aux compétitions organisées avant chaque période de vacances scolaires.

2. La tenue vestimentaire :

- ✓ Une tenue correcte est exigée dans l'enceinte du golf.
- ✓ Des chaussures propres et le polo rentré dans le pantalon.
- ✓ La tenue vestimentaire devra être adaptée aux conditions météorologiques.

3. Le respect des horaires :

- ✓ Être présent 5 minutes avant le début de la leçon.
- ✓ Prévenir du retard de l'élève par téléphone au 03.21.83.73.10.
- ✓ Au-delà de 15 minutes de retard, l'élève ne sera pas accepté en cours. En revanche, un seau de balles de practice lui sera donné pour s'entraîner.
- ✓ Prévenir d'éventuelles absences oralement avant le début de la séance.

4. Attitudes des élèves :

- ✓ Dans le club house, j'enlève ma casquette et je dis bonjour.
- ✓ Je respecte l'enseignant, le personnel du golf, les autres joueurs et notamment mes camarades.
- ✓ Je respecte les consignes de l'enseignant.
- ✓ Je respecte mon matériel ou les clubs prêtés en les nettoyant régulièrement.
- ✓ Je respecte l'état du terrain et des zones d'entraînement.
- ✓ Je respecte l'entraînement des autres joueurs en me déplaçant en silence et en sécurité.

5. Actions des parents :

- ✓ Les parents s'engagent à respecter le travail accompli entre les enfants et l'enseignant.
- ✓ Pour les compétitions, les enfants pourront être accompagnés par les parents.

6. Les nouvelles technologies :

L'usage d'appareils électroniques (portables, etc.) est strictement interdit durant les séances pour le bon déroulement des cours

7. Licence et certificat médicaux :

Ils sont obligatoires pour tous les enfants.

**L'enseignant se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte.**

J'adhère aux valeurs et aux 7 points de la « Chartre de l'école de golf »

Date, signature et mention « Lu et approuvé »

Le(s) parent(s) :

L'élève :